

60 &+
Votre supplément
dédié aux seniors

Grand
Anancy
AGGLOMÉRATION



LES RÉSIDENCES
AUTONOMIE P. 3

Mars 2018
N° 4

À L'ACTU P. 2

Services à domicile : la qualité d'abord / Des repas servis par des étudiants dans les Ehpad / Un espace familles sur www.grandannecy.fr

RENCONTRE AVEC...

Katty Larrazet, responsable des services hôteliers des établissements du CIAS P. 4

**À TABLE AVEC
LES ÉTUDIANTS!**



Service à table par des étudiants : une bouffée de jeunesse dans les Ehpad !



Voilà plusieurs années que le lycée Sommeiller et l'ISETA (Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy) œuvrent dans les Ehpad du CIAS, notamment lors des repas de Noël. Étudiants en CAP services aux personnes ou CAP agent polyvalent de restauration, le constat est le même : les jeunes sont enchantés par l'expérience malgré les pieds et les dos endoloris à la fin du service ! Pourtant au départ, l'appréhension est bien là : peur de l'inconnu, de ne pas être à la hauteur, de mal faire. Mais rapidement les craintes laissent place à la volonté de bien servir... la sensation de faire



une bonne action en prime. Parfois, des vocations naissent chez les jeunes et la magie opère chez les anciens : un « merci » est prononcé dans des bouches qui ne parlaient plus et des pieds qui avaient peine à avancer se mettent à danser.

ANIMATION



L'Ehpad La Prairie se connecte aux familles !

Avis aux proches des résidents de La Prairie, un nouveau service est désormais disponible sur le site du Grand Annecy : « Bienvenue aux familles » est une plateforme créée par Coup de Pouce Animation, spécialiste de l'animation en maison de retraite depuis plus de quinze ans. Sa fonction ? Permettre aux familles de suivre au plus près la vie quotidienne des résidents : dates d'anniversaire, programme des animations, rendez-vous à retenir, photos des événements, etc. Véritable trait d'union entre les familles et l'établissement, cette nouvelle plateforme promet « des souvenirs, du lien, de l'interactivité, des histoires de vie, des tranches de fous rires », comme le souligne Christophe Martin, directeur de La Prairie.

Expérience prochainement généralisée à l'ensemble des établissements du CIAS.



SERVICES À DOMICILE : la qualité d'abord

En 2011, les services « portage des repas » et « aide à domicile », puis en 2013 le service « soins infirmiers à domicile », obtenaient respectivement la certification NF Service délivrée par AFNOR. Un label exigeant, qui répond à des contrôles rigoureux effectués par des experts, portant aussi bien sur le service effectué que sur son organisation. Après un audit réalisé à l'automne dernier, auprès des professionnels du domicile, des personnels administratifs, des membres de la direction, le Pôle bien vieillir à domicile a obtenu le renouvellement de sa certification pour une durée de trois ans.

À noter : chaque année, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les bénéficiaires. Consultez les résultats de l'enquête sur www.grandannecy.fr / « Personnes âgées » / « Interventions à domicile ».

Résidences autonomie : BIENVENUE CHEZ VOUS !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les résidences autonomie ouvrent leurs portes à l'ensemble des seniors des 34 communes de l'agglomération du Grand Annecy. En prévention à la perte d'autonomie, ces logements permettent de continuer à vivre comme chez soi, tout en disposant sur place de services collectifs (restauration, blanchisserie, coiffeur, etc.). Coup de projecteur sur des structures encore mal connues.



Villa Romaine.



La Cour.



Les Pervenches.

DES LOGEMENTS PRIVATIFS ET DES SERVICES COLLECTIFS

Les résidences autonomie proposent des logements individuels et privatifs, tout en maintenant la vie collective grâce à des espaces communs. Elles sont situées au cœur des villes pour faciliter l'accès aux commerces, aux transports et autres services.

LE + : le prix du loyer est modéré et les résidents peuvent, selon leurs ressources et le niveau de perte d'autonomie, bénéficier de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), des aides au logement et de l'aide sociale à l'hébergement.

Des appartements pour les + de 60 ans autonomes

Les résidences autonomie sont conçues pour les personnes âgées de plus de 60 ans, valides, autonomes, qui ne peuvent plus ou ne souhaitent plus vivre chez elles : sentiment d'isolement, baisse de revenus, commerces et services trop éloignés, etc. Et en plus, c'est du bien-être garanti :

- fini les contraintes matérielles du quotidien comme la préparation des repas,
- fini le sentiment de solitude et d'insécurité car du personnel est présent dans la résidence 24h/24,
- fini l'isolement et l'ennui car la vie sociale se poursuit en rencontrant d'autres résidents, en participant aux animations et aux activités organisées dans ou à l'extérieur de l'établissement, selon un rythme propre à chacun.

LE + : la famille et les amis peuvent venir manger au restaurant de la résidence.

DES INSCRIPTIONS RAPIDES ET FACILES EN LIGNE

Rendez-vous sur www.viatrajectoire.fr, « Espace particuliers », pour remplir le dossier d'inscription en toute sécurité et confidentialité. Plus de renseignements : **04 50 63 48 00** ciasadmissions@grandannecy.fr

Le saviez-vous ?

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a créé un forfait autonomie, attribué à ces résidences, afin qu'elles organisent des actions de prévention de la perte d'autonomie. **Objectif : entretenir les facultés physiques et mentales des résidents.** Financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), ce forfait permet de rémunérer du personnel, ou des intervenants extérieurs, chargés de mettre en place ce type d'action. Dans les résidences autonomie du CIAS, plusieurs animations ont ainsi vu le jour comme la danse assise, la poterie, la musicothérapie, la sophrologie, etc.

le CIAS, c'est
3 résidences autonomie
sur la Commune nouvelle d'Annecy

La Cour (Annecy-le-Vieux)
La Villa Romaine (Annecy)
Les Pervenches (Cran-Gevrier).

... soit **159** studios
de **28** à **33 m²**



KATTY LARRAZET,

responsable des services hôteliers du CIAS

Des parents restaurateurs, une enfance entre hôtel et petits plats, Katty est « née dedans », comme elle dit. Alors elle se choisit un parcours professionnel dans la pure tradition familiale : l'hôtellerie pendant dix-sept ans avant de rejoindre le CIAS en 2014. Objectif : piloter un vaste projet sur la qualité hôtelière dans les Ehpad et les résidences autonomie.



Katty, parlez-nous un peu de votre parcours professionnel.

Katty Larrazet : J'ai besoin d'être au contact du public. Après un BTS action commerciale et une spécialisation marketing hôtelier, j'ai travaillé dix-sept ans dans le groupe Accor avant de devenir directrice d'établissement et auditrice ISO. Un accident de la vie me conduira jusqu'à un forum des métiers. Le CIAS était dans une démarche qualité autour de l'hébergement et recherchait une personne pour réaliser un audit interne sur leurs pratiques. Une fois les protocoles rédigés, les référents hébergement et les agents formés, on m'a recrutée en tant que responsable hôtelière.

En quoi consiste votre métier ?

K. L. : En lien avec les directeurs d'établissement et les référents hébergement, j'organise la vie de la maison dans les sept établissements du CIAS ! De l'accueil physique et téléphonique au traitement du linge, en passant par l'entretien des locaux. Mais la plus grosse partie de mon travail concerne la restauration et l'hébergement.

Le moment des repas est primordial pour le résident, il ponctue les journées et s'associe à la notion de plaisir. Et quand on rentre dans une chambre, on doit avoir l'impression d'être le premier occupant.

Vous pouvez nous donner quelques exemples concrets ?

K. L. : Il faut planifier les nettoyages des studios, organiser l'achat et la bonne utilisation des produits d'entretien, gérer la programmation des gros travaux, prévoir les repas en fonction de la spécificité de chaque établissement : validation des menus avec la cuisine centrale d'Annecy, mise en place, distribution, plonge, etc.

Quelles aptitudes faut-il avoir pour occuper votre poste ?

K. L. : Il faut avoir l'œil ! Les établissements pour les personnes âgées sont avant tout des lieux de vie. Il faut s'assurer que les conditions d'accueil soient satisfaisantes et agréables. Quand je traverse un couloir, je veille à la poussière, au chariot mal placé, au tableau penché... Il faut être un bon gestionnaire aussi, être réaliste par rapport à la faisabilité des choses. Je suis dans une réalité budgétaire : faire bien avec des moyens limités.

Cela implique de travailler en transversalité avec les autres services, non ?

K. L. : Effectivement car ce n'est pas moi qui « fais en direct ». Je transmets les procédures à appliquer aux référents hébergement. Chaque membre du personnel est un maillon nécessaire au bien-être du résident. Pour avoir un service de qualité, il faut préserver et donner les moyens aux agents.

Quel est votre souhait professionnel ?

K. L. : De faire encore mieux ! Contrairement à mon poste précédent, il n'y a pas de notion commerciale ici. Je ne suis plus dans une logique de rentabilité mais de qualité. Je n'ai que le bon côté du métier !



CIAS Services aux personnes âgées

46 avenue des Îles, Annecy
Ouvert au public du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h30
04 50 63 48 00
cias@grandannecy.fr – www.grandannecy.fr



Retrouvez toutes les infos sur les services aux personnes âgées sur l'ensemble du territoire du Grand Anancy dans le nouveau guide disponible à l'accueil du CIAS ou téléchargeable sur www.grandannecy.fr.